

BUDGETS PARTICIPATIFS

Présentation de différentes mises en œuvre de budgets participatifs

UNIVERSITÉ DU CITOYEN

Projets financés et soutenus par



La Métropole
Solidarité
une marque de



CITÉ
RESSOURCES

" LE BUDGET PARTICIPATIF DE FONCTIONNEMENT TEND À RENFORCER L'ACTION PUBLIQUE DE PROXIMITÉ TOUT EN REPOSITIONNANT L'HABITANT AU CŒUR DES DISPOSITIFS PUBLICS"



Ces démarches **inédites en France** s'inscrivent dans les actions à mener par la Métropole au titre de la modernisation de son action publique en lien avec l'Etat, notamment en matière de développement territorial.

L'Université du Citoyen a accompagné ces deux expérimentations tant dans leur conception que dans leur mise en œuvre opérationnelle.

Les budgets participatif ont pour but de produire **des réponses adaptées aux besoins des habitants.**

Déployés dans le cadre de la Politique de la ville, ils financent essentiellement des actions dans les champs correspondant aux piliers du Contrat de Ville.

DEUX EXPERIMENTATIONS

CONSTRUIRE UN APPEL A PROJETS AVEC LES PARENTS D'ELEVES DE LA BELLE DE MAI - MARSEILLE P.4

En 2019, la Métropole Aix Marseille Provence s'est engagée dans l'expérimentation d'un **budget participatif de fonctionnement sur deux quartiers prioritaires de la Politique de la ville**, dont celui de la Belle de Mai, à Marseille.

Le principe était de **confier à des habitants la rédaction et le suivi d'un Appel à Projets** à destination des opérateurs associatifs. Cela implique de définir collectivement les besoins, les orientations, les critères de sélection des projets, ainsi que leur suivi et leur évaluation. Les habitants **deviennent ainsi acteurs de l'évolution des dispositifs publics** en prenant part directement aux processus d'élaboration et de décision.

CONSTRUIRE UN APPEL À SOLUTIONS AVEC LE CONSEIL CITOYEN DE PERTUIS P. 7

Suite à l'expérimentation du budget participatif de la Belle de Mai, la Ville de Pertuis a souhaité mettre en place un **budget participatif similaire, adapté aux réalités de son territoire prioritaire**. La crise du Coronavirus est venue confirmer la nécessité de s'appuyer sur les citoyens pour définir les priorités et trouver collectivement les meilleures réponses.

Le but de cette démarche a été de permettre aux habitants, ici via le Conseil Citoyen, **d'orienter en partie une politique publique selon leurs priorités mais surtout en fonction de leurs idées de leurs propositions de solutions**.

APPEL À PROJETS, APPEL À SOLUTIONS, QUELLES DIFFÉRENCES ?

L'APPEL À PROJET DE LA BELLE DE MAI

Comme énoncé précédemment, il a été proposé aux habitants de la Belle de Mai de coconstruire un Appel à Projets. Un processus calqué sur les mécanismes mis en place par les collectivités pour l'attribution de subventions de fonctionnement qui ont comme étapes : la définition d'une problématique d'un diagnostic et d'un cadre, puis d'une invitation à présenter un projet s'inscrivant dans ce cadre. Mais les opérateurs associatifs **définissent librement le contenu de leur projet**. Ainsi dans cette expérimentation, les habitants ont été dans le rôle des techniciens comme les chargés de développement de la politique de la ville.

L'APPEL À SOLUTION DE PERTUIS

En s'adaptant au contexte du territoire et en prenant du recul sur l'expérimentation de la Belle de Mai, celle-ci a pris le titre d'Appel à Solutions Participatif. Il a pour but de produire des réponses adaptées aux besoins des habitants, comme l'appel à projet, **mais en les questionnant directement sur leurs idées, de solutions et non plus essentiellement sur leurs besoins**.

Le point central qui distingue l'appel à projets de l'appel à solutions participatif est **la définition du projet**. Quand un appel à projets pose une problématique et un cadre laissant une marge de liberté concernant la réponse et donc le projet, l'appel à solution publie comme un cahier des charges détaillant précisément le projet attendu.

LES POINTS COMMUNS

- Un budget alloué pour financer des projets de fonctionnement.
- Des groupes moteurs habitants déjà "constitués" : parents d'élèves, conseillers citoyens, ...
- Des collectivités et des techniciens facilitateurs et assurant une transparence
- Une association accompagnatrice de la démarche
- Des expérimentations menées dans des temps record

LE BUDGET PARTICIPATIF DE LA BELLE DE MAI

LES ETAPES DE L'EXPÉRIMENTATION

PRÉREQUIS

Des partenaires impliqués : le service Cohésion Sociale de la Métropole et son équipe opérationnelle de la Politique de la Ville, Cité Ressources et l'association l'Université du Citoyen pour accompagner la Métropole et les habitants dans la conception et la mise en place de cette expérimentation.

Budget alloué par la Métropole Aix-Marseille-Provence : 32 500 €

Un groupe moteur déjà constitué : Des parents d'élèves du REP + Belle de Mai.

ETAPE 1 (1 MOIS): CONSTRUIRE ENSEMBLE POUR DE FUTURES ACTIONS



Recueillir les besoins et avis des habitants et les mobiliser dans ce processus expérimental. Sur la Belle de Mai, cela s'est fait à l'occasion de la fête du collège, par une animation participative type "porteur de parole".

Affiner les constats, identifier les enjeux lors de deux ateliers collectifs et commencer l'écriture de l'appel à projet. Ces temps ont également permis d'appréhender le fonctionnement et les étapes d'un dispositif public.

ETAPE 2 (1 MOIS): FINALISATION DE L'APPEL À PROJET

Rédaction de l'Appel à Projets par le groupe habitant.

Validation de l'appel à projets et des modalités de sélection lors d'un COPIL

Lancement de l'appel à projets

Dépôt des projets par les opérateurs associatifs et instruction des dossiers par les équipes techniques.



ETAPE 3 (1 MOIS): SÉLECTION DES PROJETS

Présélection par le groupe d'habitants, suite à l'instruction par les équipes techniques. Une liste de 8 projets (sur les 10 déposés) a été retenue au vu des critères obligatoires qu'ils avaient définis dans l'appel à projets.

Phase de votation ouverte à tous les habitants du quartier. Les 8 projets ont été présentés sur l'espace public (grands panneaux) afin que le plus grand nombre d'habitants puisse faire sa sélection via une votation (urnes, bulletins de vote). Plusieurs points de vote ont été mis en place sur l'espace public et à différents créneaux horaires.

Répartition du budget par le groupe habitant en fonction des résultats des votes. Deux ont obtenu un label spécial (enveloppe supplémentaire) : un coup de cœur habitants (+ de 200 voix) et un coup de cœur du jury-habitant.

Validation définitive des projets lors d'un comité de pilotage composé d'élus locaux, de représentants des conseils citoyens et des représentants du groupe habitant.

ETAPE 4 : SUIVI ET ÉVALUATION DES PROJETS

Bilan intermédiaire via des rencontres, organisées entre les porteurs de projet, le groupe habitants et les techniciens pour présenter les actions en cours de réalisation.



FOCUS SUR L'APPEL À PROJET

LES OBJECTIFS/ENJEUX DEFINIS PAR LES HABITANTS

A partir des besoins recueillis lors de l'étape 1, un groupe d'habitants composé de parents d'élèves s'est réuni 2 fois pour analyser, débattre et finalement retenir **2 enjeux majeurs** :

1. Changer l'IMAGE du quartier en améliorant le CADRE DE VIE

Axe 1 : Végétaliser la Belle de Mai (ex : inciter les initiatives individuelles et collectives)

Axe 2 : Inciter à plus d'hygiène et de propreté dans l'espace public

Axe 3 : Habiter et vivre ensemble à la Belle de Mai (ex: renforcer la place des femmes et des jeunes filles dans l'espace public)

2. Education et parentalité.

Le groupe a précisé cet enjeu en ciblant 7 objectifs tels que :

Développer des modes de garde plus souples

Ouvrir le champ de possibles pour la jeunesse en matière d'insertion, de formation, de culture ...

Développer des actions qui favorisent la mixité des publics

LES CRITÈRES DE SÉLECTION CHOISIS

Les habitants ont fait le choix de poser un certain nombre de critères de sélection que les projets devaient intégrer dans la méthodologie proposée :

-Le **renforcement du pouvoir d'agir des habitants** à travers la mise en œuvre «des projets pour et avec les habitants».

-La qualité de la communication pour **faire connaître l'action et « aller vers »** le public concerné afin de susciter l'envie et limiter les freins à la participation autant que possible.

-La **valorisation de l'existant et la complémentarité** avec les démarches en cours sur le territoire.

Les projets transversaux croisant les thématiques prioritaires avec les axes secondaires étaient vivement encouragés.



LES EFFETS



60 habitants ont exprimé leur besoins pour le quartier lors du stand au Collège.

15 habitants ont participé aux différents ateliers (constituant le noyau dur).

404 habitants de la Belle de Mai ont voté pour le ou les projets qui selon eux répondaient à leurs besoins et à ceux du quartier.

Les habitants constituant le noyau dur du projet ont été **acteurs de l'évolution des dispositifs publics** en prenant part directement aux décisions. Ils ont pu participer aux différentes phases du processus et faire partie du Comité de Pilotage en présence d'élus métropolitains.

La phase de vote s'est adressée à l'ensemble des habitants de la Belle de Mai, qui ont pu voter sur l'espace public, pour le ou les projets qui selon eux répondaient à leurs besoins et à ceux du quartier.

Ils ont pu voter officiellement en plaçant leur bulletin dans une urne (certains pour la 1ère fois), ce qui **symboliquement a été un acte citoyen fort et intergénérationnel**.

Tout au long du processus, des liens se sont construits entre les techniciens, les élus, les membres du Conseil Citoyen et les habitants. **La reconnaissance des savoirs-habitants par les techniciens, les élus et les opérateurs associatifs a eu un effet très positif à tous points de vue, favorisant une réelle co-construction.**



LE BUDGET PARTICIPATIF DE PERTUIS - CENTRE ANCIEN

LES ETAPES DE L'EXPÉRIMENTATION

PRÉREQUIS

Des partenaires impliqués : le service Cohésion Sociale de la Métropole et son équipe opérationnelle du Conseil de Territoire du Pays d'Aix, Cité Ressources et une association l'Université du Citoyen pour accompagner la métropole et les habitants dans la conception et la mise en place de cette expérimentation.

Budget alloué par la Métropole Aix-Marseille-Provence : 30 000 €

Un groupe moteur déjà constitué : Le Conseil Citoyen de Pertuis

ETAPE 1 (SEMAINE 1): CONSTRUIRE UN PROCESSUS PARTICIPATIF, SPÉCIFIQUE ET ADAPTÉ

Proposition aux CC de s'impliquer dans cette démarche et proposition de mise en œuvre du processus participatif et innovant par l'Université du Citoyen.

Conception en équipe puis partage et validation avec le CC pour la mise en place du CC.

ETAPE 2 (SEMAINE 2): DIAGNOSTIC PARTAGÉ & PISTES D'ACTIONS

Dans un 1er temps diagnostic partagé entre Conseillers citoyens : Animation d'une séance pour favoriser l'émergence de constats et des pistes de solutions. Faciliter l'argumentation, la priorisation. Favoriser une parole collective

Dans un 2nd temps, conception collective d'un outils support afin d'élargir les constats et solutions aux habitants (via un questionnaire) pour éviter l'entre-soi et être au plus près des priorités du quartier. Le but de ce diagnostic partagé est de conforter les constats des CC, les enjeux mais aussi d'identifier des solutions et des critères de réalisation.

ETAPE 3 (SEMAINE 4): PRIORISATION / ANALYSE ET CO ÉCRITURE DE LA RESTITUTION

Analyse des questionnaires, co-écriture d'un document (sorte de cahier des charges) pour une restitution en présence de la Ville de Pertuis et de la Métropole.

Puis en parallèle démarrage d'un travail de recherche, par la Métropole, pour **identifier des opérateurs en lien avec le cahier des charges du CC.**

ETAPE 4 (SEMAINE 4): TEMPS DE PRÉSENTATION & CHOIX DE L'OPÉRATEURS

Recherches et allers- retours avec la Métropole sur les opérateurs potentiels en parallèle de la co-écriture du projet

Présentation et restitution des étapes précédentes : Temps d'arbitrage entre CC et techniciens de la Ville et de la Métropole afin de préciser les actions et les critères, au regard des opérateurs identifiés

Rencontre avec l'opérateur, validation du CC : temps d'échange avec l'opérateur concernant le travail du CC, des critères et des modalités de mises en œuvre, ...

ETAPE 5 & 6 (SEMAINES 5 & 6): VALIDATION COPIL & DÉMARRAGE DE L'ACTION

Validation au Conseil Métropolitain de action

Rencontre avec l'opérateur et le Conseil Citoyen

Démarrage de l'action.

FOCUS SUR L'APPEL À SOLUTION PARTICIPATIF

LES SOLUTIONS DEFINIES PAR LES HABITANTS

Faire intervenir **un opérateur** capable de proposer à des jeunes de Pertuis (issu du Centre Ancien) une mission encadrée, accompagnée, répondant, en fonction des secteurs, aux besoins suivants:

Amélioration du cadre de vie des habitants du Centre Ancien, En participant et/ou organisant des actions collectives et participatives aboutissant à des réalisations concrètes du type « chantier participatif » liées à l'aménagement, la protection du patrimoine, la gestion des déchets, la sécurité routière, les mobilités douces... Participatif pour "faire avec" et non pas "pour" les habitants du Centre Ancien, dans l'idée de mutualiser les savoir-faire, créer des liens intergénérationnels, faire participer un grand nombre et une diversité de personnes.

Sensibiliser les habitants à préserver le cadre de vie du Centre Ancien, en menant des actions collectives de proximités, de sensibilisation et d'informations, récurrentes, ludiques, à destination des habitants du centre ancien, toujours sur des thématiques en lien avec la protection du patrimoine, la gestion des déchets, la sécurité routière, les mobilités douces, ...

LES CRITÈRES POUR LA MISE EN PLACE DE L'ACTION / SOLUTION :

Les habitants ont fait le choix de poser un certain nombre de critères pour la mise en œuvre du projet :

- **Travailler avec l'existant**, avec les associations du territoire : en articulation et en partenariat avec les acteurs locaux pour venir en complément (méthodes, savoir-faire, public, ...).
- **S'adapter aux territoires du Centre Ancien** ; un territoire avec différents « secteurs ».
- **Aller vers les habitants**, notamment ceux que l'on voit le moins, occuper l'espace public, se rendre visible de tous.
- **Faire avec et non pas pour** ; travailler sur la participation active des habitants du Centre Ancien.

LES EFFETS

Les conseillers citoyens ont pu se mobiliser sur un objet très concret et avec des résultats visibles : la mise en œuvre d'un projet identifié et élaboré par et pour les habitants du quartier. Ils ont été **acteurs de l'évolution des dispositifs publics et cette démarche leur a permis de se conforter dans leur rôle de conseillers citoyens** aussi bien vis à vis des habitants du quartier que des techniciens et élus.

La phase "d'aller vers" a permis aux conseillers citoyens de constituer un groupe élargi, de partager des constats et des pistes de solutions avec un grand nombre d'habitants, et de faire remonter leurs avis auprès des collectivités présentes.

« Le questionnaire était un prétexte à échanger, à la rencontre.
Les échanges « à côté » ont été plus qu'intéressant ».

Tout au long du processus, comme à la Belle de Mai, des liens se sont construits entre les techniciens, les élus, les membres du Conseil Citoyen et les habitants, favorisant une **reconnaissance des savoirs et des compétences par les techniciens et les élus**.